

Conseil Municipal

Madame et Chère Collègue, Monsieur et Cher Collègue,

Le Conseil Municipal se réunira en séance ordinaire à la Mairie, le :

MERCREDI 13 FEVRIER 2019 à 20H00

Salle des Fêtes de la Mairie
(ordre du jour ci-joint)

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette réunion et vous prie d'agréer, Madame et Chère Collègue, Monsieur et Cher Collègue, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Maire,
Antoine GRAU



ORDRE DU JOUR

(Conseil Municipal du Mercredi 13 Février 2019)

Informations :

- Tableau récapitulatif des marchés publics passés en 2018

ADMINISTRATION GENERALE

- 1) Décisions du Maire dans le cadre de sa délégation
- 2) Avenant n°1 à la convention d'occupation précaire et gracieuse du domaine privé communal relatif aux terrains et locaux mis à la disposition du Club Rochelais du Chien de Travail par la commune de LAGORD

FINANCES

- 3) Débat d'orientations budgétaires

ENFANCE-JEUNESSE

- 4) Statuts du Conseil Municipal des Jeunes
- 5) Renouvellement de la convention d'objectifs et de financement avec la CAF concernant la Maison des Jeunes

COMMANDE PUBLIQUE

- 6) Prestations de maîtrise d'œuvre des liaisons cyclables inscrites au Schéma directeur des aménagements cyclables 2017-2030 - Convention constitutive d'un groupement de commandes entre différentes communes du territoire de l'agglomération et la Communauté d'Agglomération de La Rochelle

VOIRIE-URBANISME

- 7) Dénomination de voies : Programme du « Puy Mou »

RESSOURCES HUMAINES

- 8) Adhésion au service Retraite du Centre de Gestion de la Charente-Maritime – Convention relative à l'intervention du Centre de Gestion sur les dossiers relevant de la Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Territoriales (CNRACL)

QUESTIONS ORALES de la liste « Soyons ambitieux pour Lagord »

- La circulation au carrefour de la rue du Bois d'Huré et de la rue des Greffières
- Les pistes cyclables
- L'installation du SDIS rue des Gonthières
- La propreté des espaces verts